# bann.jpg

**APPEL A PROJET GENERAL 2021 :**

**Manuel de soumission des propositions des projets**

**Mai 2021**

**Instruction pour la préparation des propositions**

*Ce document est destiné aux organisations qui souhaitent solliciter une subvention au Fonds pour les Femmes Congolaises (FFC). Ces directives sont conçues pour donner la possibilité à toutes les organisations intéressées de fournir les informations indispensables sur leur mode de fonctionnement et les dimensions du projet.*

*Les organisations qui soumettent leurs propositions doivent l’envoyer par courriel à l’adresse* [*projets@ffcrdc.org*](mailto:projets@ffcrdc.org) *ou déposer à l’adresse 55, avenue LUKUSA/KINSHASA-GOMBE, immeuble TAT’ELIE, 1er étage, local 12.*

*Vous pouvez aussi nous joindre directement au +243(0)822221195 KINSHASA/RDC*

*Les projets soumis doivent être accompagnés de la fiche de soumission de projet dûment remplie, disponible sur le site du FFC à l’adresse* [*www.ffcrdc.org*](http://www.ffcrdc.org) *.*

*Les propositions qui seront soumises après le* **30/mai/2021** *et sans les annexes exigées ne seront pas prises en considération*.

**Contexte de la mise en œuvre du projet**

En République Démocratique Congo, il existe encore d’importants problèmes liés à la protection et au respect des droits de femmes et des enfants. En effet, les filles et les femmes congolaises continuent à subir des violations de tout genre, particulièrement dans les provinces de l'Est qui sont minées par des guerres et conflits récurrents. Ces violations de leurs droits étouffent leurs potentialités personnelles ainsi que leur contribution au développement communautaire.

Durant de longues années, la société congolaise a été dominée par une perception et des représentations discriminatoires envers les femmes. Ces attitudes peuvent être expliquées par principalement, les us et coutumes traditionnels ainsi que certaines pratiques religieuses.

Cette perception d’infériorité et de faiblesse de la femme prend naissance dès le plus jeune âge. Les préjugés s’intériorisent dans le mental des jeunes garçons (et malheureusement des jeunes filles également) et se cristallise à l’âge adulte. S’agissant des coutumes, plusieurs principes et adages prônent l’exclusion de la femme de la gestion de sa communauté en la cantonnant uniquement à son rôle traditionnel. Ceci empêche les femmes de connaître leurs droits ou d’en discuter avec les autres femmes et les hommes ; leurs droits de participer dans les instances de prise des décisions politique, de négociation de la paix, et de détenir un pouvoir d’autonomie financière.

Dans les milieux scolaires les jeunes filles continuent d’être victimes de plusieurs actes de violences sexuelles à leurs égards sans pour autant arriver à les dénoncer.

Dans les zones de conflits, principalement au Nord et Sud Kivu, Ituri et la province de Tanganyika, les femmes et les enfants continuent de subir les conséquences de conflits armés et conflits inter-ethniques.

Par ailleurs, malgré le progrès réalisé dans les dispositifs juridiques pour permettre aux femmes d’accéder aux postes de prise des décisions,

A l’issue des dernières élections de 2018, seuls 10% des femmes ont élues députées nationales, 11% comme députées provinciales et 17 % des femmes comme sénateurs. Les femmes représentent 51 % de la population congolaise et, si l'on s'en tient à l'objectif prévu par l'Union africaine de 30 % de femmes dans les rôles politiques et de direction, il reste encore beaucoup à faire.

A cet effet, le FFC lance cet appel à projet au profit des organisations féminines de défense et de promotion de droits des femmes en vue de soumettre des demandes de subvention relatif à l’un ou l’autre domaine d’intervention selon les séries suivantes :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Série** | **Thématique** | **Domaines** |
| 1 | P.P-FFCRDC-2021 | Participation politique | Education civique, droits politiques des femmes |
| 2 | N.G-FFCRDC-2021 | Négociation de la paix | Prévention et gestion des conflits |
| 3 | P.G-FFCRDC-2021 | Projets Généraux | Lutte contre les violences sexuelles, autonomisation des femmes, justice climatique |

Les organisations doivent démontrer la pertinence de leur projet et énoncer la théorie de changement souhaité, à travers la mise en place d’un dispositif efficace de monitoring des jeunes filles, pour qu’elles commencent à prendre la relève et à devenir des actrices de changement dans le domaines lutte contre les violences basées sur le genre, de paix et sécurité, d’autonomisation des femmes/filles, à travers l’éducation civique, la mobilisation pour le soutien aux candidatures féminines.

N.B : les projets sur la prévention des conflits ne doivent être réalisés que dans la province de Tanganyika.

**Description de la proposition**

Il faut faire une description écrite du projet que vous souhaitez réaliser et pour lequel vous solliciter une subvention au FFC. La description du projet ne doit pas dépasser 10 pages et doit contenir :

- Page de garde ;

- Résumé sommaire ;

- Contexte et justification ;

- Objectif(s) global (aux) ;

- Objectifs spécifiques ;

- Bénéficiaires ;

- Activités ;

- Résultats attendus du projet

- Budget détaillé

**Annexes :**

* Fiche de soumission de projet ;
* Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale ;
* Rapport narratif et financier de votre expérience antérieure ;
* Plan des activités
* Plan stratégique de l’organisation.

**PAGE DE GARDE**

La page de garde doit reprendre les éléments ci – après :

Le titre du projet : il doit être court, précis, concis et ne doit pas prêter à confusion. Il doit se référer à l’aspect de l’amélioration à apporter ;

* Nom officiel de l’organisation : nom de l’organisation suivi de l’acronyme en majuscule et en gras ;
* Adresse officielle de l’organisation : adresse physique de l’organisation ;
* Numéro de téléphone et fax de l’organisation (le cas échéant) : fournir le numéro de téléphone et de fax de l’organisation ;
* Adresse e – mail et site web (le cas échéant) : fournir l’adresse e – mail et le site web de l’organisation ;
* Responsable du projet : écrire le nom, l’adresse e – mail et le numéro de téléphone de la personne qui sera directement responsable du projet et sera contactée concernant les détails de la proposition ;
* Durée du projet : mettre la date du début et de la fin du projet ;
* Localisation du projet : Ville/territoire/collectivité/Province/Pays
* Coût du projet : mettre le coût global du projet, le montant sollicité au FFC ainsi que la contribution de l’organisation qui sollicite le financement;
* Signature autorisée : nom de la personne légalement habilitée à signer un contrat pour le compte de l’organisation conformément aux statuts et règlement de l’organisation, ainsi que son titre.

I. **RESUME SOMMAIRE**

Fournir un bref résumé clair et concis du projet proposé (un ou deux paragraphes), qui annonce l’idée du projet, la stratégie et le résultat attendu de manière globale.

***II. Contexte et justification***

Décrire les conditions politiques, économiques et sociales du pays ou de la province de mise en œuvre de votre projet. Relever les problèmes identifier et expliquer brièvement dans quelle mesure votre projet répondra à aux besoins du respect des droits des femmes et jeune filles dans les milieux scolaires et contribuera à résoudre ces problèmes, à prévenir les conflits, à rendre responsable les femmes/ filles dans la gestion de leur pouvoir social et économique .

Fournir des explications claires sur la pertinence de votre intervention et votre expérience au regard des activités proposées pour le financement sollicité.

***II. OBJECTIFS***

Présenter les objectifs précis à atteindre dans le cadre du projet, moyennant une subvention du FFC. Les objectifs devraient être exprimés en tant qu’objectifs spécifiés. Ils doivent être réalisables au vu de l’envergure du projet. Les projets à soumettre doivent avoir au minimum 2 objectifs et 3 au maximum. Doit traiter le(s) problème(s) fondamentaux,

Se définir en termes d'avantages durables pour le(s) groupe(s) cible(s).

Amélioration positive de la situation d'un groupe cible ou de son environnement qu’un projet vise par ses activités

Les objectifs doivent :

1. Traiter le(s) problème(s) fondamentaux,

2. Définir en termes d'avantages durables pour le(s) groupe(s) cible(s), l’amélioration positive de la situation d'un groupe cible ou de son environnement qu'un projet vise par ses activités

Utilisez des phrases complètes en commençant avec un verbe d’action à l’infinitif.

***III. BENEFICIAIRES***

Donner l’identification précise des bénéficiaires directs (ce sont les personnes directement ciblées et touchées par les activités du projet) et au besoin les catégoriser si possible ainsi que les bénéficiaires indirects (qui ne sont pas concernées par les activités du projet mais qui compte bénéficier des effets du projet).

***IV. ACTIVITES***

Les activités du projet constituent le moyen qui débouche sur des résultats qui visent à réaliser un objectif spécifique dans un délai bien déterminé. Il doit y avoir un lien direct entre les objectifs assignés au projet et les activités.

Chaque activité doit être décrite de manière suffisamment détaillée pour fournir le qui, quoi, combien, quand, où, et comment de l’activité. Il doit y avoir une corrélation directe entre les activités décrites dans le texte et le budget du projet.

Les projets proposés doivent cadrer avec les objectifs du FFC, notamment :

- Les sensibilisations qui visent la mobilisation de la communauté sur le changement des mentalités et d’attitudes à l’égard des femmes;

- La vulgarisation des instruments juridiques nationaux et internationaux de promotion et de protection de droits des femmes à travers des formations et des sensibilisations;

- La recherche et la publication des rapports sur les violences faites aux femmes;

- Les activités qui visent à changer la position des jeunes filles dans les milieux scolaires.

Le cycle de projet devra être de 9 mois

***V. RESULTATS ATTENDUS***

Indiquer les effets escomptés qui vont résulter des activités mises en œuvre.

Si cela s'applique au projet, la description des résultats devra indiquer de manière claire et concise ce qui aura changé dans la vie de la jeune fille en milieux scolaire à la fin de la mise en œuvre du projet.

***VII. BUDGET DETAILLE***

Donner les détails du coût des différentes rubriques du projet proposé. Le budget du projet proposé ne doit pas dépasser 5.000$.

Les organisations doivent utiliser le format du budget du FFC disponible sur notre site. Pour le projet prévoyant des achats, veillez joindre les factures pro-forma.

***ANNEXES***

Annexe 1 : Fiche de présentation

Annexer la fiche de présentation de l’organisation disponible sur le site web du FFC, dûment remplie. **Les projets soumis sans la fiche ne seront pas pris en considération.**

Annexe 2 : Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale

Annexer le procès-verbal de la tenue de la dernière Assemblée Générale de votre organisation.

Annexe 3 : Rapport narratif et financier de votre expérience antérieure

Annexer le rapport narratif et financier de votre expérience antérieure dans la mise en œuvre des projets en indiquant les succès et les faiblesses connus, en y joignant votre dernier rapport d’audit (si vous êtes déjà audité).

*Annexe 4* : Description des financements d’autres bailleurs

Décrire les financements d’autres bailleurs de fonds dans l’exécution du projet soumis au FFC si c’est le cas (présenter l’état financier de l’organisation ces deux dernières années) pour nous permettre de savoir leur amélioration de gestion des fonds.

*Annexe 5* : Plan d’activités

Annexer votre plan des activités dûment rempli, disponible sur le site web du FFC. Les projets soumis sans le plan d’activités rempli ne seront pas pris en considération.

*Annexe 6* : Plan stratégique de l’organisation

Annexer votre plan stratégique triennal démontrant clairement les problèmes pour lesquels vous vous êtes engagé à résoudre ainsi quels sont les stratégies et moyens que vous préconiser pour y arriver.

N.B : tous les projets doivent être reçus avant le **30/mai/2021**. Dépassé ce délai, aucun projet ne sera plus recevable.